



**Paris, le 15 septembre 2011**

## **Texte action Conseil National du SNUipp-FSU 13-14 septembre 2011**

Face à la crise économique et financière, le gouvernement cherche à convaincre qu'il n'y a pas d'autres choix que ceux de la rigueur. Il utilise l'argument de la dette publique dont la hausse résulte pour l'essentiel des cadeaux fiscaux aux plus riches et des exonérations de charges pour des entreprises et poursuit dans sa logique de baisse des dépenses publiques. Ceci entraînera encore une baisse de l'activité et des recettes fiscales, tout en aggravant les inégalités.

A l'opposé de ces choix, c'est sur les causes réelles de la crise qu'il faut intervenir en agissant sur l'emploi - l'État employeur devant montrer l'exemple en renonçant au « un sur 2 » dans la Fonction publique et en créant les emplois nécessaires -, le pouvoir d'achat, la fiscalité (avec un autre partage des richesses produites) et les investissements productifs pour l'avenir prenant en compte les impératifs écologiques.

Cette année, une fois de plus, il n'y a guère que le Ministre de l'Éducation pour se décerner un satisfecit. Il serait bien inspiré d'accompagner sa traditionnelle missive aux enseignants d'un dictionnaire français/langue gouvernementale, tant le discours ministériel corrompt toutes nos expressions de pédagogues et de citoyens : projets, réussite, égalité.

Dans l'Éducation, avec bientôt près de 80 000 emplois supprimés en l'espace de six ans, la révision générale des politiques publiques (RGPP) aura méthodiquement et froidement organisé l'affaiblissement de ces services publics. A cette rentrée 8 967 emplois ont été supprimés dans les écoles. Pour la première fois, le gouvernement a fermé 1 500 classes alors que près de 8 300 élèves supplémentaires sont scolarisés. Cela se traduit par une hausse du nombre d'élèves par classe, alors que celui-ci est déjà plus élevé que dans la majorité des pays européens, une baisse accrue de la scolarisation en maternelle des 2 ans, une remise en cause de l'existence des RASED, des remplacements non assurés, une formation des enseignants réduite comme peau de chagrin... Le gouvernement prévoit plusieurs milliers de suppressions d'emplois supplémentaires au budget 2012.

Même l'OCDE, dans son rapport 2011 sur l'éducation, dresse un constat sans appel de notre système éducatif. Non seulement l'école est victime d'un sous investissement, mais en plus, elle est championne des inégalités, laissant pour compte les élèves issus des milieux défavorisés.

Ce rapport confirme aussi que le salaire des enseignants en France a diminué en valeur réelle entre 1995 et 2009 et reste en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE. Le SNUipp-FSU estime urgent un plan de rattrapage pour l'école et les enseignants.

Le SNUipp-FSU appelle les personnels des écoles à participer massivement à la grève nationale unitaire le 27 septembre pour exiger l'arrêt des suppressions d'emplois, une autre logique pour

le prochain budget et une transformation démocratique du système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les élèves. Il organisera des assemblées générales pour débattre des suites de l'action. Le collectif RASED, qui appelle unitairement à participer à cette journée avec un affichage spécifique de ces personnels, prévoit d'autres initiatives: interpellation des parlementaires, motions des conseils d'école, rencontre avec les parents...

Parallèlement, le collectif des 25 a décidé d'interpeller les parlementaires. Le SNUipp-FSU appelle à relayer ces actions départementalement.

Plus largement, le SNUipp.FSU souhaite qu'un débat large ait lieu sur la transformation de l'école. Le SNUipp-FSU y prendra toute sa place. Il fait connaître ses propositions par la diffusion de son triptyque.

Il appelle à la réussite du colloque FSU du 28 septembre.

Face aux plans d'austérité, les mobilisations se développent en Europe (Italie, Espagne, Euromanifestation en Pologne le 17 septembre,...).

En France, le SNUipp-FSU appelle à la réussite de la journée de manifestations du 6 octobre pour dénoncer la baisse du pouvoir d'achat des retraités et réclamer une véritable réforme de la perte de l'autonomie.

Le SNUipp-FSU appelle les collègues à s'engager massivement dans les actions et initiatives interprofessionnelles le 11 octobre, pour empêcher la mise en œuvre des mesures gouvernementales et imposer d'autres choix économiques et financiers garantissant davantage d'égalité, de justice sociale et de progrès pour tous. Face à ces enjeux, le SNUipp avec la FSU estime nécessaire la construction d'une grève unitaire.

### **Élections professionnelles**

Le SNUipp-FSU présente des listes à tous les scrutins qui le concernent.

L'objectif d'affaiblissement de l'influence des organisations syndicales n'est pas nouveau. Avec les nouvelles modalités d'élections, l'enjeu de la représentativité syndicale est essentiel. Faire voter le plus grand nombre doit être notre principal objectif. Voter sera l'occasion de dire qu'on ne se laisse pas faire, qu'il faut changer la donne ! Le SNUipp-FSU mettra tous les moyens en œuvre pour permettre à toute la profession de s'emparer de cette élection pour exprimer ses exigences. Rien n'est gagné a priori. Cet objectif nécessite un investissement de tous les adhérents, pour sensibiliser toute la profession pour faire de ces élections un rendez-vous important.

### **Syndicalisation**

La syndicalisation, élément de la campagne électorale des élections professionnelles, est l'occasion de rappeler à nos collègues l'importance de l'outil syndical. Suite aux campagnes menées par le SNUipp.FSU, les mobilisations du printemps dernier comme celles de la rentrée, les journées d'action du 27 septembre, du 11 octobre, la rencontre avec les collègues doivent permettre de mener une campagne d'adhésion dès ce début d'année. L'objectif est de poursuivre la dynamique de l'an passé et de faire progresser l'adhésion aux principes que nous défendons.

En lien avec la campagne électorale, la re-syndicalisation doit être lancée dès la rentrée, y compris en direction des non re-syndiqués de l'an passé.

### **Université d'automne**

Cette année d'élections professionnelles doit nous conduire à faire de l'Université d'automne l'évènement incontournable de réflexion et de rencontre sur le métier, mais également un outil

d'expression dans le cadre de la campagne paritaire : cette initiative singulière dans le paysage syndical permet de montrer ces facettes essentielles du SNUipp-FSU que constituent le lien avec la recherche et le débat avec les enseignants. Des outils sont disponibles pour faire connaître l'initiative. La mise en place de financements éventuels ou de covoiturages favorise la participation du plus grand nombre : les jeunes et les formateurs peuvent être tout particulièrement ciblés. Ce sont 450 enseignantes et enseignants des écoles et 36 chercheurs qui seront accueillis à Port Leucate (11).

### **Direction et fonctionnement de l'école**

Alors qu'une bonne partie des emplois aidés pour l'aide administrative a été retirée par les IA, les 4 000 emplois aidés annoncés pour l'aide administrative constituent une première réponse très insuffisante aux demandes du SNUipp-FSU. Le sort de l'aide administrative est loin d'être réglé. Le conflit sur ce dossier reste ouvert. Le SNUipp fournit aux directeurs et directrices un courrier à envoyer aux IA pour obtenir une aide administrative. Deux écoles sur trois ne bénéficient d'aucune aide administrative. Pour assurer le fonctionnement de l'école, il faut des emplois statutaires et pérennes de la fonction publique, avec une réelle carrière, une grille indiciaire, des droits et une réelle formation.

Le SNUipp-FSU appelle les enseignants à poursuivre et amplifier l'action « Halte à la surcharge...Je réponds... quand j'ai le temps ». Cette action a pour perspective l'ouverture de négociations sur l'avenir de la direction et du fonctionnement de l'école (définition des missions, allègement des tâches, temps de décharge réévalué, aide administrative statutaire, formation ...). Il est temps de reconnaître et de soutenir l'engagement des directrices et directeurs qui, au sein des équipes, participent à la réussite des élèves.

Le SNUipp-FSU rappelle son fort attachement à la dimension pédagogique et d'animation d'équipe des directeurs et directrices.

Le SNUipp-FSU continue d'appeler à mener cette bataille dans l'unité.

Le SNUipp-FSU engage les sections départementales à prendre contact avec les organisations syndicales pour que l'action puisse se développer dans un cadre unitaire.

Le SNUipp-FSU invite les enseignants des écoles à signer une motion du conseil des maîtres et à participer aux réunions qui seront proposées dans les départements sur la question de la direction et du fonctionnement de l'école.

### **Emplois aidés**

De nombreux EVS en emplois aidés ont été licenciés fin juin alors qu'ils pouvaient encore prétendre à un renouvellement de contrat. La situation de ces personnels pourrait encore se dégrader avec le budget 2012 qui acterait une nouvelle baisse d'emplois, accentuant encore la précarité des EVS. Depuis le printemps dernier, de nombreux recours collectifs aux prud'hommes sont engagés par les EVS pour absence de formation professionnelle. Le SNUipp-FSU participe pleinement et soutient ces démarches. En parallèle, il réaffirme sa demande de création d'emplois statutaires et pérennes au sein de la fonction publique pour les missions remplies par ces personnels précaires.

Concernant les 4 000 nouveaux contrats aidés pour l'aide administrative, le SNUipp-FSU s'adresse aux IA pour exiger la reconduction des personnels EVS dont le contrat n'a pas été renouvelé à la fin de l'année dernière et qui peuvent bénéficier d'un renouvellement lorsqu'ils n'ont pas atteint la durée limite de leur contrat.

### **Handicap : 2 000 assistants de scolarisation**

A cette rentrée, 2 000 assistants de scolarisation pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap sont recrutés sous statut d'assistants d'éducation (AED), avec des

contrats de 3 ans (renouvelables une fois). Il s'agit d'une transformation des contrats EVS en contrat AED. La répartition académique des 2 000 postes étant connue, le SNUipp-FSU s'adresse maintenant aux IA pour connaître le volume départemental. Il demande que les personnes jusqu'ici sous contrats aidés (EVS sous CUI), soient prioritairement recrutées "*afin de ne pas perdre les compétences acquises*" conformément à la note de la DGESCO.

## **IUFM et Début de carrière**

### La situation des PES à la rentrée.

Le ministre de l'Éducation se félicite de la bonne mise en route de la réforme de la mastérisation. Le constat établi par le SNUipp-FSU donne un résultat tout autre de la situation. Avec la non reconduction du dispositif de surnombre à cette rentrée, de nombreux stagiaires se retrouvent en pleine responsabilité d'une classe, sans bénéficier d'accompagnement, pourtant prévu par la circulaire de mars dernier. Le sentiment d'un « pilotage à vue » est présent dans de nombreux endroits.

Tout en continuant à dénoncer cette réforme, le SNUipp-FSU s'est adressé au ministre pour lui rappeler ses engagements en matière d'accueil et de formation des PE stagiaires. Il demande, dans l'immédiat, que le tiers temps de formation soit respecté partout sur le temps de travail, que de réelles formations soient organisées par les IUFM et que des temps de pratique accompagnée avec des PEMF soient mis en place. Le SNUipp-FSU s'engage, dans les départements, à accompagner les PE stagiaires en les informant et en agissant avec eux localement.

### Masters en alternance

Le dispositif des masters en alternance mis en place dans 14 académies pour un millier d'étudiants est loin de répondre aux principes de l'alternance défendue par le SNUipp-FSU. Les problèmes d'articulation entre formation universitaire et terrain sont nombreux. L'absence de cadrage national entraîne inégalité d'accès et disparité de rémunération. Dans certains départements, ces étudiants sont utilisés comme moyens de remplacement, remettant en cause le statut comme la qualité du service. Dans l'immédiat, un état des lieux (affectation, convention, suivi...) de ces masters est nécessaire : les sections départementales collecteront ces informations que le SNUipp-FSU confrontera avec le bilan ministériel qu'il exige.

### Reçus/collés

Les étudiants reçus au concours, mais en attente de validation de leur master, seront recrutés comme vacataires-contractuels jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre pour finir leur M2. Ils pourront ensuite être recrutés comme stagiaires pour être titularisés à la fin de l'année. Le SNUipp-FSU sera vigilant à ce que les recteurs prennent bien en compte ces situations et interviendra si nécessaire auprès du ministre. Il sera particulièrement attentif à ce que leur stagiarisation soit prononcée avec effet rétroactif (AGS).

## **Formation continue**

Conséquence de la réforme de la formation et des suppressions de postes, toutes les actions de formation continue sont en baisse faute de moyens et de remplaçants. Sur le peu qui reste, l'accompagnement des réformes prend le pas sur les autres finalités notamment sur l'approfondissement/actualisation et l'enrichissement des connaissances ainsi que sur la progression des compétences professionnelles des enseignants. Le SNUipp-FSU exige des moyens ambitieux pour la formation continue qui est un des leviers majeurs de l'évolution vers un système éducatif plus juste et plus efficace.

## **RASED**

Depuis la rentrée, interpellés sur les suppressions massives de postes RASED et la quasi absence de départs en formation, les IA justifient de plus en plus ouvertement leur choix par le fait que l'aide personnalisée est destinée à remplacer les aides spécialisées. Le ministère s'est refusé jusqu'ici à toute discussion sur ce sujet. Pour le SNUipp-FSU, il est impératif d'initier une large réflexion en lien avec la profession, les associations professionnelles et les parents, sur la question de la prévention, de la rémédiation des difficultés scolaires et de la prise en compte des besoins des élèves avec l'objectif de la réussite de tous.

### **Éducation prioritaire et ECLAIR**

Une fois de plus dans la circulaire de rentrée, le ministère fait l'impasse sur les RRS et ne cite que le nouveau dispositif ECLAIR. Le vademecum publié fin juin montre l'étendue des expérimentations et les dérèglementations qui pourraient en découler. La politique de « l'égalité des chances » prônée par le gouvernement tourne le dos à l'objectif de la politique de l'éducation prioritaire pour la réussite de tous. Face à cela, une pétition unitaire demandant l'abandon du dispositif a été remise au ministre le 22 juin.

Il est important dans la période de construire des débats avec les collègues autour de l'éducation prioritaire et de la réussite de tous les élèves quelque soit leur milieu social.

Le SNUipp-FSU diffusera un 4 pages spécial éducation prioritaire à disposition des sections. Plus généralement, le SNUipp et la FSU continueront d'agir pour mettre en place une autre politique d'éducation prioritaire qui prenne en compte un autre projet pour les élèves et l'ensemble des revendications des personnels.

### **LPC et Cerise prim'**

Le ministre a annoncé le report de la généralisation de la mise en place de la version numérique du LPC et propose, sans l'imposer, l'application Cerise (espaCE numeRIque de Suivi et d'Evaluation), qui pourrait servir de livret scolaire. Il nous faut exiger un bilan et demander à y être associé, obtenir toute la transparence et les garanties sur cet outil. Parallèlement, le SNUipp-FSU mènera son propre bilan avec les enseignants concernés. Le SNUipp-FSU rappelle et maintient sa consigne de ne pas remplir le LPC, notamment concernant l'application CERISE qui doit en rester déconnectée. Des rencontres avec les collègues sur ces sujets doivent permettre la discussion et que tous s'emparent de la consigne.

### **Rythmes scolaires**

L'aménagement du temps de l'enfant est un enjeu pour la réussite de tous les élèves, notamment ceux qui sont en difficulté. Après la publication du rapport sur les rythmes scolaires avant l'été 2011, le ministre propose d'avancer prioritairement sur la réduction des congés d'été et la pause méridienne. Pour le SNUipp-FSU, ces réponses ne sont pas satisfaisantes. Le SNUipp-FSU est ouvert aux évolutions, celles-ci doivent rimer avec amélioration. Toute décision doit conduire à l'amélioration des conditions de travail des enseignants et d'apprentissage des élèves. Le SNUipp-FSU rappelle son attachement au « plus de maîtres que de classes » qui peut permettre une dissociation du temps scolaire des élèves et du temps de travail des enseignants. Le SNUipp-FSU appelle à mener la réflexion avec les enseignants sur tous les aspects du dossier.

### **Écoles du socle**

L'expérimentation menée dans les Pyrénées-Atlantiques nécessite attention et vigilance. Le SNUipp-FSU demande notamment un bilan pour assurer toute la transparence. Il continuera de mener avec les enseignants des écoles un bilan précis. Les questions de financement, l'évolution structurelle et pédagogique de l'École, doivent être débattues dans un cadre national

favorisant l'égalité de tous et un fonctionnement plus démocratique.

Le SNUipp-FSU s'opposera à toute forme de déréglementation des statuts, services et missions des personnels.

### **Droits et libertés**

Cet été une quarantaine d'enfants ont été placés avec tout ou partie de leur famille en centre de rétention, en vue d'expulsion. Le SNUipp.FSU rappelle son opposition à l'enfermement des enfants. Il sera présent chaque fois que nécessaire pour dénoncer et mettre fin à ces situations et veiller à ce que les enfants en âge d'être scolarisés aient accès à ce droit.

Le SNUipp, avec la FSU, s'est engagé auprès de l'association ATD Quart Monde pour la préparation d'une initiative nationale « Les ateliers pour l'école », qui se déroulera à Lyon du 11 au 13 novembre. En permettant aux familles les plus pauvres de s'exprimer et de discuter avec d'autres acteurs (enseignants, militants, ...) ces journées ont pour objectif l'élaboration d'une plateforme citoyenne « Pour une école de la réussite de tous ».

Le SNUipp s'associe également à l'initiative d'ATD Quart Monde, le 17 octobre : la journée mondiale du refus de la misère, durant laquelle des débats seront organisés sur le thème « Quelle école pour quelle société ? ». Les élèves de nos écoles qui vivent dans la précarité sont de plus en plus nombreux. Une réflexion s'impose sur les moyens à mettre en œuvre pour que l'école ne soit pas, pour eux, un autre lieu de stigmatisation mais au contraire, une école où s'affirme le droit à l'éducation « pour tous et avec tous ».

### **Soutien à Philippe Wain**

Le SNUipp-FSU dénonce une nouvelle sanction prononcée à l'égard de Philippe Wain, enseignant du 41. Il est intervenu au plan national et départemental et appelle à signer la pétition en ligne sur le site du SNUipp 41.

